



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

CABINET DU PREMIER MINISTRE

COMMISSARIAT A L'ORGANISATION DU HADJ ET DE LA OUMRA



PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT :

1. UNE DEMANDE DATEE, ET SIGNEE
2. UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
3. UN CERTIFICAT DE NATIONALITE NIGERIEENNE OU UNE AUTORISATION D'EXERCICE D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES NON SALARIEES POUR LES ETRANGERS,
4. UN CASIER JUDICIAIRE DATANT DE MOINS DE TROIS (03) MOIS,
5. UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE,
6. UN QUITUS FISCAL,
7. UN QUITUS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE,
8. UNE ATTESTATION DE LA CNSS INDIQUANT QUE LE REQUERANT EST EN REGLE,
9. UN RELEVÉ DU OU DES COMPTES BANCAIRES,
10. UN CONTRAT DE BAIL OU UN TITRE DE PROPRIETE DU SIEGE DE L'AGENCE,

L'ENGAGEMENT LEGALISE DE SOUSCRIRE AU CAHIER DE CHARGES ET D EN RESPCTER LES CLAUSES

DEPARTEMENT JURIDIQUE ET

RELATIONS AVEC LES AGENCES